

Pourquoi la navigation fluviale entre Rennes et Redon sera impossible pendant deux ans

Pour réguler le niveau d'eau de la Vilaine, le barrage du moulin du Boël en Ille-et-Vilaine est équipé d'un clapet. Endommagée, cette imposante pièce d'acier ne pourra pas être remplacée avant 2025. Conséquence : sur une portion du fleuve, la profondeur ne sera pas suffisante pour naviguer.



Nicolas Sirot est depuis 2017 l'éclusier du Boël, l'une des treize écluses de la Vilaine. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) [Glen RECOURT](#). Publié le 09/02/2024 à 19h05

Newsletter Rennes

Chaque matin, recevez toute l'information de Rennes et de ses environs avec **Ouest-France**

L'éclusier du moulin du Boël regarde d'un œil inquiet [les eaux sombres de la Vilaine](#) qui dévalent à ses pieds. En ce début du mois de février, le débit du fleuve breton est fort.

Pour réguler le niveau d'eau, en amont comme en aval, ce barrage à cheval sur les communes de Bruz et de Guichen (Ille-et-Vilaine), dispose d'un clapet. Certains ont des déversoirs, d'autres des vannes. Ici c'est un clapet en acier long de 32 mètres, « **l'un des plus longs de Bretagne. Il a été installé dans les années 1960** » fait savoir le directeur des canaux de Bretagne David Moy.



Pour réguler le niveau d'eau en amont et en aval, le barrage du moulin du Boël en Ille-et-Vilaine est équipé d'un clapet. Usé, il doit être changé. | OUEST-FRANCE

4,5 millions d'euros pour remplacer le vieux clapet

Cette imposante plaque est relevée ou abaissée automatiquement par un vérin hydraulique qui permet de conserver un niveau constant, notamment pour naviguer en amont sur le tronçon entre le Moulin et l'écluse de Pont-Réan. « **Le problème c'est que dans un de ses angles, il a vrillé.** » Pour éviter un « **déchirement total** », il a été décidé de l'abaisser.



David Moy est directeur des canaux de Bretagne. | OUEST-FRANCE

La fatigue du vieux clapet avait été anticipée, assure Anne Gallo, vice-présidente en charge des voies navigables pour la Région, qui a la compétence sur ce domaine. « **Un bureau d'études a été missionné dès octobre 2023. Nous avons prévu de le remplacer, par deux clapets de 16 mètres de large, au printemps 2025. Malheureusement pour nous, il ne nous a pas attendus.** »

Le budget est connu. Le barrage est d'eau douce mais la note est salée : 4,5 millions d'euros. « **Dès que les travaux s'effectuent en « milieu mouillé », le coût est démultiplié** », commente David Moy.

Une navigation « fortement compromise »

En attendant, l'ouvrage va être encore abaissé pour être presque couché, à partir de la semaine prochaine. Sur ce tronçon (un bief) de 3 kilomètres entre le Moulin et la prochaine écluse en allant vers Rennes, le niveau d'eau va donc mécaniquement baisser. Jusqu'où ? « **Il restera quelques dizaines de centimètres, peut-être ? Loin en tout cas du 1,6 mètre de profondeur nécessaire pour naviguer.** »



Anne Gallo est vice présidente de la région Bretagne en charge des voies navigables. | OUEST-FRANCE

Il sera toujours possible de naviguer sur les portions en amont et en aval, mais plus sur ces 3 kilomètres. La liaison entre Rennes et Redon devient impossible ? « **Fortement compromise** », préfère dire la Région. Et, par extension, celle entre Saint-Malo et Nantes ou Arzal. Environ six cents bateaux transitent ici chaque année.

Des plaisanciers priés d'aller jeter l'ancre ailleurs

[Problématique pour les loueurs de bateaux et péniches](#) qui ont des réservations dès cet été ? « **Ils ont été prévenus, ils pourront s'orienter vers le canal de Nantes à Brest** », assure David Moy.

Dix propriétaires de bateaux amarrés dans le [coquet petit village de Pont-Réan](#) ont également été approchés « **pour qu'ils prennent leurs dispositions.** » En effet, s'ils veulent continuer à naviguer ces deux prochaines années, ils devront aller jeter l'ancre ailleurs.

UPPM revue de presse